

Section 1. Identification

Identification du produit :	LAV-I-TRE SP
Autres moyens d'identification :	Codes : 71009
Usage recommandé et restriction d'utilisation :	Nettoyant à vitres prêt à utiliser
Fournisseur/Fabriquant :	Les Produits Sanitaires Lépine inc. 1105 Bersimis Chicoutimi, Qc G7K 1A4 Tél : 418-545-0794 www.produitslepine.com
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence :	CANUTEC : +1-613-996-6666 ou *666 (cellulaire) 24/7

Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : LIQUIDE INFLAMMABLE – Catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de Danger :



Mention d'avertissement :

Attention

Mentions de danger :

Liquide et vapeurs inflammables.

Conseil de prudence

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Porter des gants et un équipement de protection des yeux.

Intervention :

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. En cas d'incendie: Utiliser le dioxyde de carbone ou la poudre chimique pour l'extinction.

Stockage :

Non applicable

Élimination :

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale.

Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	Nom commun	% (p/p)	Numéro CAS
Alcool isopropylique	IPA	3 – 7	67-63-0

La plage de concentrations réelle est retenue en tant que secret industriel.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Section 4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation des yeux: Consulter un médecin.

Inhalation :	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver abondamment la peau à l'eau. En cas d'irritations cutanées: Demander un avis médical.
Ingestion :	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Faire boire de l'eau pour diluer le produit dans l'estomac. Consulter un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux :	Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmolement, conjonctivite.
Inhalation :	Peut provoquer la somnolence ou des vertiges. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritation des voies respiratoires, étourdissements, suffocation.
Contact avec la peau :	Peut provoquer une irritation cutanée. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation, dermatite.
Ingestion :	Peut provoquer la somnolence ou des vertiges. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritations gastro-intestinale, nausées, vomissements.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note au médecin traitant :	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
Traitements particuliers :	Aucun traitement particulier.
Protection des sauveteurs :	Voir section 8.

Voir Information toxicologique (section 11)

Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés :	CO ₂ , brume d'eau, produits chimiques secs.
Agents extincteurs inappropriés :	Ne pas utiliser de jet d'eau pour éteindre le feu.
Dangers spécifiques du produit :	Inflammable. En grande quantité, les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition.
Produits de décomposition thermique dangereux :	Les produits de décomposition peuvent comprendre et ne sont pas limités aux les substances suivantes : oxydes de carbone.
Précautions spéciales pour les pompiers :	Aucune mesure spéciale n'est requise.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :	Il est important que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :	Utiliser un équipement de protection individuelle approprié : appareil de protection respiratoire, vêtement de protection, gants et protection oculaire (voir Section 8)
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage :	Contenir le produit déversé afin de prévenir la contamination de l'environnement. Liquide inflammable, éliminer les sources de chaleur. Tenir éloigné des égouts et de toute surface d'eau. Les petites quantités doivent être enlevées ou essuyées et utilisées, lorsque possible, pour des travaux de nettoyage, ou évacuées dans les égouts sanitaires si les règlements municipaux et provinciaux le permettent. Absorber les quantités plus abondantes avec du vermiculite, de la terre glaise ou tout autre absorbant, et éliminer en tant que déchets industriels. Si le produit s'est déversé dans la nature, en aviser les autorités municipales, provinciales et fédérales tel qu'exigé par la loi.

Section 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la manutention sécuritaire

Mesures de protection :	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Conseils sur l'hygiène générale au travail :	Consulter la Section 8 pour les renseignements sur les mesures d'hygiène.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités :	Entreposer conformément à la réglementation locale.

Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Limites d'exposition - ACGIH	Limites d'exposition - OSHA	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Alcool isopropylique	200 ppm - VEMP 400 ppm - VECD	200 ppm - VEMP	2000 ppm

Contrôles d'ingénierie appropriés : Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène :	Suivre les mesures d'hygiène industrielle appropriées.
Protection oculaire/ faciale :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales. S'il y a risque d'éclaboussures, porter des lunettes protectrices.
Protection de la peau :	
Protection des mains :	Porter des gants résistant aux produits chimiques.
Protection du corps :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
Autre protection pour la peau :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.
Protection respiratoire :	Non requis dans les conditions d'utilisations normales.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Liquide rosé
Odeur :	Agréable
Seuil olfactif :	Non disponible
pH :	10,0 ± 0,5
Point de fusion et de congélation :	Non disponible
Point d'ébullition :	Non disponible
Point d'éclair :	Coupelle fermée : 50°C (122°F)
Taux d'évaporation :	Non disponible
Inflammabilité (solide et gaz) :	Ne s'applique pas
Limites inférieures et supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité :	Non disponible
Tension de vapeur :	Non disponible
Densité de vapeur :	Non disponible
Densité relative :	0,99 ± 0,01g/ml
Solubilité :	Facilement soluble dans les substances suivantes : l'eau froide et l'eau chaude
Coefficient de partage n-octanol/eau :	Non disponible
Température d'auto-inflammation :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible
Viscosité :	Non disponible

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité :	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique :	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses :	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Conditions à éviter :	Aucune donnée spécifique.
Matériaux incompatibles :	Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux :	Si chauffé jusqu'à décomposition, libère des oxydes de carbones.

Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Contact cutané, contact avec les yeux, inhalation, ingestion.

Données toxicologiques :

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition	Observation
Alcool isopropylique	DL50 Orale	Rat	5045 mg/kg	-	-
	DL50 Cutané	Lapin	12 800 mg/kg	-	-
	CL50 Inhalation	Rat	30,1 mg/L	4 heures	-

Contact avec les yeux :	Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur, larmolement, conjonctivite.
Inhalation :	Peut provoquer la somnolence ou des vertiges. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritation des voies respiratoires, étourdissements, suffocation.
Contact avec la peau :	Peut provoquer une irritation cutanée. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : douleur ou irritation, dermatite.
Ingestion :	Peut provoquer la somnolence ou des vertiges. Les symptômes néfastes peuvent comprendre : irritations gastro-intestinale, nausées, vomissements.
Sensibilisation :	Il n'existe aucune donnée disponible.
Mutagénicité :	Il n'existe aucune donnée disponible.
Cancérogénicité :	Il n'existe aucune donnée disponible.
Toxicité pour la reproduction :	Il n'existe aucune donnée disponible.
Tératogénicité :	Il n'existe aucune donnée disponible.
Toxicité systémique pour certains organes cibles – exposition unique :	Il n'existe aucune donnée disponible.
Toxicité pour certains organes cibles – expositions répétées :	Il n'existe aucune donnée disponible.

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiguë

Voie d'exposition	Valeur ETA
Orale	>5000 mg/kg
Cutanée	>5000 mg/kg
Inhalation	>1000 mg/L

Section 12. Données écologiques

Écotoxicité :	Non disponible
Persistance et dégradation :	Non disponible
Potentiel de bioaccumulation :	Non disponible
Mobilité dans le sol :	Non disponible
Autres effets nocifs :	Non disponible

Section 13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination :	Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--------------------------	---

Section 14. Informations relatives au transport

Numéro ONU :	Ne s'applique pas
Désignation officielle :	Ne s'applique pas
Classe de danger :	Ne s'applique pas
Groupe d'emballage :	Ne s'applique pas
Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement :	<u>Transport avec les utilisateurs locaux</u> : toujours transporter dans des contenants qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Section 15. Informations sur la réglementation

La classification du produit et la FDS ont été élaborées conformément au RPD.

Section 16. Autres informations

Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
LIQUIDE INFLAMMABLE – Catégorie 3	Résultat d'essai

Date d'édition :	2017-11-27
Version :	01
Préparé par :	Le département de recherche et développement de Les Produits Sanitaires Lépine inc.
Légende des abréviations :	ETA = Estimation de la toxicité aiguë FDS = Fiche de données de sécurité ONU = Organisation des Nations Unies RPD = Règlement sur les produits dangereux SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques TMD : Transport de marchandises dangereuses CAS : Numéro d'enregistrement unique auprès du Chemical Abstracts Service CL : Concentration létale DL : Dose létale CE : Concentration effective

Avis au lecteur :

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'approbation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.